## ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU JURA

# **Constitution et fonctionnement**

1999-2018

Versement du Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) du Jura

2828W

0,35 m.l.

Répertoire numérique détaillé rédigé par Guillaume BEAL, Chargé d'études documentaires,

Sous la direction de Patricia GUYARD, Directrice des Archives départementales du Jura

Montmorot, 2024

### **INTRODUCTION**

Les présents documents ont été collectés 18 juillet 2024 dans les locaux de l'antenne doloise du Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) du Jura au cours d'une séance de travail pratique sur le préarchivage des documents administratifs, budgétaires, comptables et de personnels du CAMSP du Jura.

#### Présentation de l'institution

Le groupement d'intérêt public du centre d'action médico-social précoce du Jura a été créé en 1999 (convention du 16 novembre 1999, approuvée par arrêté préfectoral du 18 juillet 2000). Les antennes de Dole et de Lons-le-Saunier ont ouvert leurs portes en 2000. L'antenne de Saint-Claude a ouvert en 2007.

Il regroupe à l'origine le conseil général du Jura, les centres hospitaliers de Dole, de Lons-le-Saunier et de Salins-les-Bains, le centre hospitalier spécialisé de Saint-Ylie, l'association des paralysés de France (APF), l'association de parents d'enfants inadaptés (APEI) de Lons-le-Saunier et l'établissement public éducatif et sociale (ETAPES) de Dole.

« Les CAMSP ont pour objet le dépistage, la cure ambulatoire et la rééducation des enfants des premiers et deuxièmes âges qui présentent des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux, en vue d'une adaptation sociale et éducative dans leur milieu naturel et avec la participation de celui-ci. » ( décret n° 76-389 du 15 avril 1976 (annexe XXXII bis)).

« Dans les centres d'action médico-sociale précoce, la prise en charge s'effectue sous forme de cure ambulatoire comportant l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire. Elle comporte une action de conseil et de soutien de la famille ou des personnes auxquelles l'enfant a été confié. Elle est assurée, s'il y a lieu, en liaison avec les institutions d'éducation préscolaires et les établissements et services mentionnés à l'article L. 2324-1. » (article L. 2132-4 du Code de la santé publique).

#### Historique de conservation, classement et traitement

Les documents administratifs et comptables sont conservés sur le site de Dole qui assure, pour l'ensemble du GIP, l'archivage intermédiaire des documents administratifs. Les dossiers individuels d'enfants suivis sont eux conservés après échéance de leur utilité courante sur le site de Lons-le-Saunier. Lors de la collecte, les dossiers préarchivés ont été épurés des documents réglementairement éliminables.

#### Présentation du contenu du versement 2828 W

Le versement 2828W est composé de cinq parties.

La première regroupe les documents constitutifs du CAMSP du Jura (conventions et avenants) et son contrôle administratif par la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales puis l'Agence régionale de santé.

La seconde concerne les deux instances à la tête du CAMSP (conseil d'administration et assemblée générale) et regroupe l'ensemble des délibérations et procès-verbaux de séance de ces instances accompagnés des documents présentés en séance (hors documents budgétaires et comptables).

La troisième rassemble les documents financiers et comptables annuels et leur contrôle par la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales puis l'Agence régionale de santé.

La quatrième est constituée des dossiers individuels du personnel du CAMSP. Il ne s'agit pas de dossiers de carrière puisque les personnes travaillant pour le CAMSP sont mises à sa disposition par les structures membres du GIP qui portent les emplois. Ces dossiers ne concernent donc que les documents encadrant cette mise à disposition et les éventuels éléments disciplinaires. Il peut également s'agir de dossier de conventionnement entre le CAMSP et des praticiens privés exerçant en libéral destiné à encadrer des prestations récurrentes pour compenser les besoins non couverts en interne.

La dernière partie enfin est consacrée à l'évaluation de l'activité du CAMSP du Jura et réunit des données statistiques, par site et globales, et leur interprétation à destination des instances, des membres du GIP, de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales puis de l'Agence régionale de santé.

#### Conditions d'accès aux dossiers

Le fonds est communicable en salle de lecture des Archives départementales du Jura selon les règles en vigueur sur la communicabilité des documents publics.

Au regard des articles L.213-1 et L.213-2 du Code du patrimoine, les dossiers individuels des personnels mis à disposition ou conventionnés avec le CAMSP du Jura sont soumis à une incommunicabilité de 50 ans au titre de la protection de la vie privée et des données personnelles à compter de la date de la cessation d'activité.

Par Guillaume BEAL Montmorot, août 2024

Cotes	Intitulés	Dates	Communi- cabilité	Observations
2828W 1-3	Constitution et contrôle administratif.	1999-2017		Classement chronologique
2828W 1	Conventions constitutives du groupement d'intérêt public « Centre d'action médico-sociale précoce du Jura » (versions) et annexes.	1999-2017		
2828W 2	Contrôle Autorisations d'exercice : arrêtés. Visite de conformité des sites de Lons-le-Saunier et Dole : procès-verbal.	1999-2016		
2828W 3	Extension. – Dossier déposé devant le comité régional de l'organisation sanitaire et médico-sociale (CROSMS) en vue de la création d'une antenne du CAMSP du Jura à Saint-Claude.	2006		
2828W 4-22	Instances. – Dossiers annuels des séances du conseil d'administration et de réunion de l'assemblée générale : délibérations, procès-verbaux, rapports et motions.	2000-2018		Classement chronologique.
2828W 4	2000.			
2828W 5	2001.			
2828W 6	2002.			
2828W 7	2003.			
2828W 8	2004.			
2828W 9	2005.			
2828W 10	2006.			
2828W 11	2007.			
2828W 12	2008.			
2828W 13	2009.			
2828W 14	2010.			
2828W 15	2011.			

## Versement 2828W

Cotes	Intitulés	Dates	Communi- cabilité	Observations
2828W 16	2012.			
2828W 17	2013.			
2828W 18	2014.			
2828W 19	2015.			
2828W20	2016.			
2828W21	2017.			
2828W 22	2018.			
2828W 23-38	Finances et comptabilité. – Dossiers annuels : budget, décisions budgétaires modificatives, compte administratif, rapport de gestion, compte de gestion, placements, contrôle et fixation de la dotation globale de financement.	2000-2015		Classement chronologique
2828W 23	2000.			
2828W 24	2001.			
2828W 25	2002.			
2828W 26	2003.			
2828W 27	2004.			
2828W 28	2005.			
2828W 29	2006.			
2828W 30	2007.			
2828W 31	2008.			
2828W 32	2009.			
2828W 33	2010.			
2828W 34	2011.			
2828W 35	2012.			-

## Versement 2828W

Cotes	Intitulés	Dates	Communi- cabilité	Observations
2828W 36	2013.			
2828W 37	2014.			
2828W 38	2015.			
2828W 39	<b>Personnel</b> Dossiers individuels de mise à disposition du CAMSP du Jura : contrat de travail, mise à disposition, avenants, cessation de fonction.	2000-2021	50 ans	Les emplois sont portés administrativement et financièrement par les différents partenaires du GIP. Voir annexe nominative
2828W 40-41	Evaluation de l'activité.	2000-2017		
2828W 40	Rapports et bilans d'activité annuels.	2005-2017		
2828W 41	Statistiques annuelles.	2000-2015		